

## **MAROC**

### **La répression s'abat sur la liberté d'expression**

*Index AI : MDE 29/002/00*

« Le passage à tabac de plusieurs dizaines de personnes le week-end dernier par les forces de sécurité et l'arrestation de dizaines d'autres lors de manifestations organisées par des militants des droits humains et des associations politiques ont porté un coup sérieux à la liberté d'expression au Maroc », a déclaré Amnesty International aujourd'hui (mardi 12 décembre 2000).

Ces violences et ces arrestations se produisent au moment même où l'on célèbre à travers le monde le 52<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH).

« Les autorités marocaines avaient appelé l'ensemble de la société à œuvrer pour l'amélioration de la situation des droits humains dans le pays, a ajouté l'organisation. Elles doivent faire correspondre leurs actes à leurs paroles. »

Le 9 décembre, plusieurs dizaines de manifestants qui se réunissaient devant le Parlement à Rabat pour lancer un nouvel appel en faveur de la fin de l'impunité au Maroc ont été battus à coups de matraque par des membres des forces de sécurité. Parmi les personnes brutalisées se trouvaient des militants marocains et sahraouis des droits humains, des victimes et des proches de victimes de violations des droits humains commises au cours des dernières décennies, ainsi que des journalistes venus couvrir l'événement. Deux manifestants ont été conduits à l'hôpital ; l'un d'entre eux avait le nez cassé.

La manifestation était organisée par l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH) pour demander la création d'une commission indépendante chargée d'enquêter sur les violations des droits humains commises ces dernières décennies et de traduire en justice les responsables présumés de ces actes.

Trente-neuf manifestants, dont le président de l'AMDH Abderrahmane Benameur et le vice-président Amine Abdelhamid, ainsi que des membres du Forum pour la vérité et la justice et du Comité de coordination du groupe des Sahraouis victimes de la disparition forcée et de la détention arbitraire ont été arrêtés le jour même et placés en garde à vue pour être interrogés par la police. Six d'entre eux ont été libérés le lendemain sans avoir été inculpés. Les autres, inculpés d'organisation d'une manifestation illégale et de participation à un rassemblement susceptible de troubler l'ordre public, ont été remis en liberté dans l'attente de leur procès. Lors de l'audience initiale qui s'est déroulée aujourd'hui, il a été décidé de repousser le procès jusqu'au mois de février 2001.

Dans un courrier, la semaine passée, l'AMDH avait exhorté le Parlement à mettre sur pied un organisme indépendant chargé de faire la lumière sur l'implication présumée de 16 hauts responsables marocains dans la torture et la « disparition » de militants de l'opposition au cours des dernières décennies. La plupart des hauts responsables cités par l'AMDH sont aujourd'hui à la retraite.

Le 10 décembre, les forces de sécurité ont arrêté plusieurs centaines de membres et de sympathisants de

La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International – ÉFAI –  
Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur internet : <http://efai.i-france.com>

l'association islamiste interdite Al Adl wal Ihsan (Justice et bienfaisance). Ces interpellations ont eu lieu alors que les forces de sécurité dispersaient dans la violence les manifestations organisées par cette association à Rabat, à Casablanca et dans au moins cinq autres grandes villes du pays. La plupart des personnes arrêtées ont été relâchées le jour même après un interrogatoire, mais, lundi, plusieurs dizaines se trouvaient toujours en détention dans différents lieux du pays.

Sur les personnes appréhendées dans la capitale, un peu moins d'une vingtaine ont été détenues jusqu'à lundi après-midi, puis libérées dans l'attente de leur comparution devant les tribunaux, prévue demain (mercredi 13 décembre). Parmi ces personnes figurent quatre proches du chef spirituel Abdessalam Yassine (qui a été libéré en mai après avoir été assigné à résidence pendant plus de dix ans), notamment sa fille Nadia Yassine, porte-parole de l'association.

De très nombreux autres manifestants ont été brutalisés par les forces de sécurité lorsque ces dernières ont dispersé les manifestations à Rabat, à Casablanca et dans les autres villes. Certains auraient été hospitalisés avec des fractures. Lors de ces rassemblements qui marquaient l'anniversaire de la DUDH, les manifestants demandaient la légalisation de Justice et bienfaisance et la levée de l'interdiction qui frappe les publications de cette association.

Au début du mois, le 2 décembre, les autorités ont interdit trois hebdomadaires – Le Journal, sa version en langue arabe El Sahifa, et Demain – à la suite d'informations selon lesquelles la gauche aurait été impliquée dans une tentative d'assassinat du roi Hassan II, aujourd'hui décédé. La décision a été prise après la publication d'une lettre, dans Le Journal du 25 novembre, attribuée à l'ancien chef de l'opposition Mohamed Basri et impliquant des socialistes dans un coup d'État manqué de 1972.

« L'anniversaire de la DUDH doit être l'occasion de célébrer et non de nier les droits fondamentaux de l'être humain », a conclu Amnesty International.

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web :**

<http://www.amnesty.org>

La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International – ÉFAI –  
Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur internet : <http://efai.i-france.com>